

qui sont vastes, mais, par cela même, chargés de vapeurs pouvant amener sur son existence nationale les plus terribles orages, "il lui faut créer en petit tous les éléments d'une grande nation."

(30.) Il faut essentiellement aux forces militaires canadiennes,—(Et ceci s'applique d'ailleurs aussi bien à l'armée qu'à toute institution politique du pays.) "Il faut, comme point de ralliement, une tradition, qui bien dirigée, donnerait à notre armée une discipline et l'amour de l'honneur qui, hélas! faiblit tous les jours."

(40.) Or, "la discipline militaire demande une application, indistincte de tout parti politique."

(50.) Cette théorie gouvernementale, cet esprit des Partis, dont "l'Esprit de parti" est la pierre d'achoppement inévitable, "engendrent l'oubli du devoir, ce qui tue net l'esprit militaire et chevaleresque de la nation."

(60.) L'armée canadienne, "qui est bien loin de vouloir jamais être une force agressive, doit être le noyau d'une institution."

(70.) Les efforts de la conscience guerrière du pays doivent tendre à "créer dans le rang l'ambition, mais en la basant sur le mérite et l'honneur national."

(80.) Et, pour la hiérarchie des grades, l'objectif doit être de "maintenir les ambitions anticipées des rangs inférieurs."

(90.) Pour une particularité que présente le pays,—(Et tant d'autres, aussi du reste!) celle des salaires de plus en plus élevés que réclament,—et qu'obtiennent,—les classes laborieuses; voici ce que nous dit le Colonel d'Orsonnens, pour répondre à l'objection posée à ce propos quand on réclame une augmentation de la solde du soldat au niveau de la paie de l'ouvrier: "Faites du service militaire un devoir, et non une transaction commerciale. Remplacez l'argent par le dévouement et l'affection du devoir. Elevez les sentiments du peuple, il vous servira mieux; et le pays, qui aura de chacun de ses habitants sa part de dévouement, sera un pays invincible."

Cette série de textes est, ce nous semble, une assez jolie démonstration qu'on peut être tout ensemble soldat et philosophe, Colonel d'Etat-Major et moraliste, porteur d'un bon sabre et penseur de fortes pensées.

Cloturons la série par une citation, qui joint au mérite de toutes celles qui précèdent, celui d'être expérimentale et qui dénote, en outre, implicitement chez son auteur des études toutes particulières et très variées sur le sujet qu'il traite avec la chaleur, la conviction et "l'amour du métier," dont on vient de voir les traces brillantes:

(100.) "L'idée de copier une armée est insoutenable, car chaque pays a ses mœurs, son caractère national et son tempérament."

A cette grande et salutaire vérité, le Colonel ajoute, dans tout le cours de son livre les indications les plus judicieuses sur les bons exemples et les salutaires leçons que peut fournir à l'éducation militaire du Canada les défauts et les qualités, les vertus et les vices, les satisfactions et les lacunes, les revers et les gloires, les bonnes impulsions et les tristes essais du régime militaire de bien d'autres nations du globe, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse et les Etats Unis. Il a le mérite, en cela, de discerner avec sagesse ce qui est "plagiat" de ce qui est "emprunt," et de se tenir bien campé à cheval, dans ses patriotiques appels à ces concitoyens, entre l'étroitesse de l'exclusivisme de clocher, et l'irréflexion des engouements pour tout ce qui n'est pas le *At Home* national.—Cette saine équitat n'est pas précisément très répandue,—mais c'est toujours la grande et bonne méthode du vieux Tacite dans ses Etudes: "*Inter abruptam contumaciam et deforme obsequium liceat pergere iter periculis vacuum.*"

Pour cette section donc, le TOTAL est de "Dix Corps de doctrine militaire."—A dix, on fait une croix.

(A continuer.)

PAUL DE MALIJAY,

Des Zouaves Pontificaux,

Ancien officier d'ordonnance de S. Exc. le Général Kanzler,  
Ministre des Armes de Sa Sainteté.

## CHRONIQUE.

OTTAWA, 1er avril 1874.

M. le Rédacteur,

Permettez-moi de me servir de l'intermédiaire de *L'Opinion Publique* pour solliciter des renseignements historiques que quelques-uns de nos savants archéologues pourraient peut-être posséder relativement au colonel Pierre Ménard, le premier Lieutenant-Gouverneur de l'Illinois, et à son neveu, Michel Ménard, qui a joué un rôle assez important au Texas.

Les biographies de ces deux distingués compatriotes rentrent de droit dans le cadre de mon ouvrage: *Les Canadiens de l'Ouest*, qui sera livré à la publicité dans quelques mois. Malgré toutes mes recherches, je n'ai pu encore recueillir sur leur vie que les données fort incomplètes, que nous donnent Bibaud dans le *Panthéon Canadien* et Ford dans son livre: *A History of the Illinois*. Quelqu'un de vos lecteurs pourrait-il également me procurer quelques renseignements sur E. M. Crépeau qui fut gouverneur de Michigan, il y a quelques années?

Toute personne qui pourra m'aider à répandre quelque lumière sur la vie injustement ignorée de ces trois compatriotes rendra service à l'histoire et obligera infiniment

Votre bien dévoué,

JOSEPH TASSÉ.

Nous saluons avec plaisir le retour au milieu de nous de M. Charles Panneton qui depuis neuf ans poursuivait ses études musicales à Paris. M. Panneton est un artiste de premier ordre dont nos compatriotes sauront apprécier tout le mérite, espérons-le. Il doit se fixer prochainement à Montréal, après avoir visité sa famille à Joliette.

M. C. J. Brydges a envoyé en Angleterre sa résignation définitive de gérant du Chemin de fer le Grand-Tronc, position qu'il occupe depuis douze ans. Il continuera de surveiller l'administration du chemin et de veiller aux intérêts de la Compagnie jusqu'à l'arrivée de son successeur, dont la nomination ne tardera pas à être faite.

Une nouvelle édition du *Parliamentary Companion* de M. Morgan est sous presse et sera prochainement en vente. Ce volume contiendra comme d'ordinaire une notice biographique de tous les membres du Parlement et d'autres informations politiques.

Les électeurs de St. Hyacinthe ont unanimement approuvé le règlement autorisant la ville à souscrire \$25,000 au fonds capital de la Compagnie du chemin de fer de Philipsburg, Farnham et Yamaska.

Quelques journaux s'attendent à une dissolution prochaine du Parlement local d'Ontario et à des élections générales immédiates.

M. T. S. Richer, avocat de St. Hyacinthe, est nommé Inspecteur de la Police à cheval de Manitoba.

On lit dans la correspondance parlementaire de *L'Evénement*:

L'arrivée du sénateur Girard a fait courir le bruit samedi que Riel le suivait de près ou même l'accompagnait. On s'est porté à sa rencontre, et au moment où le gros sénateur descendait de l'omnibus devant chez Russell, quelqu'un dans la foule a demandé: "Où est Riel?"

—"Parbleu! dans Girard," a répondu une autre voix.

Un poète, M. Alfred Garneau, a adressé quelques vers fort jolis à M. Fréchette pour demander des billets d'admission. C'est de plus en plus comme à l'Académie.

Cher ami,

Trois Dames de ma connaissance,  
Friandes de belle éloquence,  
(Phrase fleurie est un bouquet)  
Me demandent triple billet,  
J'entends billets de galerie  
Et non pas amoureux poulet.  
Fais m'en tenir trois, je t'en prie.  
L'une adore la poésie,  
Je crois, par-dessus toutes choses,  
Mais enfin l'on peut varier.  
Le trio, sans débats moroses,  
Peut-être veut-il s'assurer  
Si, dans ce jour d'apothéoses,  
L'éloquence avec son laurier  
Peut faire un moment oublier  
La Poésie avec ses roses.

C'est M. Fiset de Rimouski qui a accompagné M. Riel au Parlement lorsque ce dernier s'est fait assermenter.

M. Fiset s'est présenté le premier au greffier de la Chambre et lui a demandé s'il pouvait assermenter un membre. Sur sa réponse affirmative, il a fait entrer M. Riel qui se tenait à la porte. M. Riel prêta serment et signa le premier, ensuite M. Fiset. Le greffier ne se doutait pas que ce fût M. Riel. Lorsque celui-ci fut rendu à la porte, l'officier civil jeta un coup d'œil sur la liste sur laquelle le nouveau membre venait d'inscrire son nom comme député et il vit avec surprise le nom de Louis Riel.

Le Greffier est de suite aller avertir le Premier de ce qui venait de se passer. M. Mackenzie a paru très-étonné.

La *Canadien* croit que M. Benjamin Globenski sera nommé coroner du district de Québec en remplacement du lieutenant-colonel Panet, élevé au poste de sénateur.

Le *Canadien* est entré, mercredi, dans sa quarante-quatrième année d'existence.

Ce journal profite de cette occasion pour annoncer à ses lecteurs qu'au mois de mai prochain il subira une transformation complète qui le mettra en état de lutter avec n'importe quelle feuille française ou même anglaise de la province.

Nous félicitons notre confrère.

## POÉSIES DU COLONEL PATTEN

TRADUITES PAR N. LEGENBRE.

I

### FLEURS ET POÉSIE POUR ADA.

*Bring flowers, fresh flowers for the young bride.*

Conserve, chère Ada, ces quelques fleurs sauvages  
Dont la main de ton père a formé ce bouquet;  
Qu'elles aillent porter, de ces lointains rivages,  
A ton cœur filial, mon amour, mon regret.  
L'une te marquera, par sa rouge corolle,  
Dans l'épouse nouvelle une aimable pudeur;  
L'autre, de la candeur présente le symbole:  
C'est un lis du vallou, éclatant de blancheur;  
Cette troisième est bleue et ses feuilles unies  
Montrent des deux époux les âmes réunies.

A ce pauvre bouquet je confie un baiser  
Que je voudrais, enfant, sur ton front déposer;  
Mais, entre nous, la mer tend sa vague infinie.  
Par ton père et par Dieu, mon enfant, sois bénie!

II

### RAYONS ET OMBRES.

C'est quand le ciel revêt sa plus riche couleur  
Que le soleil pâli vers son couchant décline;  
Quand la rose à nos yeux ouvre toute sa fleur,  
Sur la tige on peut voir sa tête qui s'incline.

L'oiseau trouve toujours son plus touchant refrain  
A cette heure où le soir va fermer sa paupière;  
Et l'écharpe qu'Iris fait flotter dans sa main  
Jette en disparaissant sa plus douce lumière.

Les gouttes de cristal que le matin répand  
S'éclairent du rayon qui les fait disparaître,  
Et l'étoile du soir dévoile en s'éteignant  
De tous ses reflets d'or le plus brillant peut-être.

De nos jours tel, hélas! est le cruel destin:  
Le paix que nous goûtons précède les alarmes;  
Le soir vient nous ôter le bonheur du matin,  
L'œil à peine a souri qu'il se voile de larmes!

Bien loin de notre sphère, il est pourtant un lieu  
Où notre âme n'a plus à redouter l'épreuve,  
Où, contemplant de près les splendeurs de son Dieu,  
Dans l'amour infini, le cœur content s'abreuve.

On y respire en paix le souffle du bonheur,  
Sans que le doute amer y mêle sa tristesse.  
Fasse le ciel céleste, un jour, que notre cœur  
S'y plonge dans des flots d'éternelle allégresse.

(A continuer.)

## LES CHIGNONS.

(CHANSONNETTE.)

Paroles et musique de E. H. de St. Aubin.

I

A ceux qui médisaient des femmes  
J'en veux, et depuis bien longtemps.  
Quoi! maltraiter ces chères âmes!  
Y pensez-vous, mes braves gens?  
Vous dites que la jeune Alice  
Aime un vieillard cassé, voûté;  
Vous n'excusez pas ce caprice:  
Et de quel droit, en vérité?

Refrain:

Laissez femme aimable et gentille  
A son bonheur, à son guignon,  
Qu'elle soit dame, veuve ou fille,  
Quand elle a ça dans le chignon. (bis)

II

Vous dites que la belle Hortense  
Aime un grand fat aux cheveux roux,  
Qu'en pure perte elle dépense  
Longs soupirs et regards bien doux.  
Il est laid, je veux bien l'admettre,  
Mais cela vous regarde-t-il?  
Non! vous n'avez rien à permettre:  
Hortense le trouve gentil!

Laissez femme aimable et gentille  
A son bonheur, à son guignon,  
Qu'elle soit dame, veuve ou fille,  
Quand elle a ça dans le chignon. (bis)

III

Vous dites que la grande Hélène  
Aime un nain boiteux et barbu,  
Et qu'elle prend bien de la peine  
Près ce diabolin velu.  
Petit ou grand, boiteux, bancal,  
Il faut que chacun ait son tour:  
Rengainez donc votre morale,  
Vous n'entendez rien à l'amour!

Laissez femme aimable et gentille  
A son bonheur, à son guignon,  
Qu'elle soit dame, veuve ou fille,  
Quand elle a ça dans le chignon. (bis)

Mars, 1874.